Ministère du Conseil exécutif

Québec 2 4

A11E8 E88 2003/04 1 QL P. gouv.

CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003 - 2004

Programme 01 Cabinet du Lieutenant-gouverneur

Programme 02 Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments 01 - 02 - 03 - 04 - 05 - 06



CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003 - 2004

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Sommaire par prog Budget de dépense	ramme et supercatégorie 2003-2004 -	1
Sommaire par prog Budget d'investisse	ramme et supercatégorie 2003-2004 - ments	2
Sommaire par prog Budget de dépense	ramme et élément de programme 2003-2004 - s et effectif	3
	ramme et élément de programme 2003-2004 - ments	4
Programme 01	Cabinet du lieutenant-gouverneur	5
Programme 02-01	Cabinet du premier ministre	<i>7</i>
Programme 02-02	Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif	9
Programme 02-03	Direction générale de l'administration	13
Programme 02-04	Indemnités de l'Exécutif	16
Programme 02-05	Secrétariat à la communication gouvernement	ale 18
Programme 02-06	Provision pour activités publicitaires	21

Sommaire par programme et supercatégorie 2003-2004 Budget de dépenses

Supercatégorie	Budget de		Écart	
	2003-2004	comparatif 2002-2003	k\$	%
Programme 01 - Cabinet du lieutenant-			!	
gouverneur				
Rémunération	569,6	637,3	(67,7)	(10,6)
Fonctionnement	29 8,9	573,5	(274,6)	(47,9)
Transfert	10,0	10,0	0,0	0,0
Total du programme 01	878,5	1 220,8	(342,3)	(28,0)
Programme 02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif				
Rémunération	21 024,7	20 252,2	772,5	3,8
Fonctionnement	47 686,2	51 183,2	(3 497,0)	(6,8)
Transfert	1 294,5	1 294,5	0,0	0,0
Total du programme 02	70 005,4	72 729,9	(2 724,5)	(3,7)
Programme 03 - Affaires intergouverne- mentales canadiennes				
Rémunération	5 753,2	6 251,3	(498,1)	(8,0)
Fonctionnement	2 451,1	2 744,1	(293,0)	(10,7)
Transfert	2 326,6	2 326,6	0,0	0,0
Total du programme 03	10 530,9	11 322,0	(791,1)	(7,0)
Programme 04 - Affaires autochtones				
Rémunération	3 004,0	3 004,0	0,0	0,0
Fonctionnement	1 489,9	1 513,7	(23,8)	(1,6)
Transfert	102 183,7	54 012,1	48 171,6	89,2
Total du programme 04	106 677,6	58 529,8	48 147,8	82,3
Programme 05 - Jeunesse				
Rémunération	2 050,7	1 902,1	148,6	7,8
Fonctionnement	2 351,1	3 992,5	(1 641,4)	(41,1)
Transfert	8 143,4	3 043,4	5 100.0	167,6
Total du programme 05	12 545,2	8 938,0	3 607,2	40,4
Programme 06 - Réforme des institutions				
démocratiques Rémunération	906,0	856,0	E0.0	
	683,9	652,9	50,0	5,8
Fonctionnement	72,7	72,7	31,0	4,7
Transfert Total du programme 06	1 662,6	1 581,6	0,0 81,0	0,0 5,1
		. 551,5		
Total par supercatégorie	00 000 0	22.000.0	407.5	
Rémunération .	33 308,2	32 902,9	405,3	1,2
Fonctionnement	54 961,1	60 659,9	(5 698,8)	(9,4)
Transfert	114 030,9	60 759,3	53 271,6	87,7
Total du budget de dépenses	202 300,2	154 322,1	47 978,1	31,1

Sommaire par programme et supercatégorie 2003-2004 Budget d'investissements

Supercatégorie	Budget d'inv	estis sements	Écart	
	2003-2004	comparatif	k\$	%
		2002-2003		
Programme 01 - Cabinet du lieutenant-				
gouverneur				
Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Total du programme 01	0,0	0,0	0,0	0,0
Programme 02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du				
Conseil exécutif				
Immobilisations	755,5	755,5	0,0	0,0
Prêts, placements et avances	6,5	6,5	0,0	0,0
Total du programme 02	762,0	762,0	0,0	0,0
Programme 03 - Affaires intergouverne- mentales canadiennes				
Immobilisations	50,2	50,2	0,0	0,0
Prêts, placements et avances	100,0	100,0	0,0	0,0
Total du programme 03	150,2	150,2	0,0	0,0
Programme 04 - Affaires autochtones				
Immobilisations	16,8	16,8	0,0	0,0
Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Total du programme 04	16,8	16,8	0,0	0,0
Programme 05 - Jeunesse				
Immobilisations	25,1	32,3	(7,2)	(22,3)
Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Total du programme 05	25,1	32,3	(7,2)	(22,3)
Programme 06 - Réforme des institutions démocratiques				
Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Total du programme 06	0,0	0,0	0,0	0,0
Total par supercatégorie				
Immobilisations	847,6	854,8	(7,2)	(22,3)
Prêts, placements et avances	106,5	106,5	0,0	0,0
Total du budget de dépenses	954,1	961,3	(7,2)	(22,3)

Sommaire par programme et élément de programme 2003-2004 Budget de dépenses et effectif

Pr. él.	Élément budgétaire	Budget de dépenses		Effectifs	
		2003-2004	comparatif 2002-2003	2003-2004	comparatifs 2002-2003
Pr. 01	Cabinet du lieutenant-gouverneur	878,5	1 220,8		
02-01	Cabinet du premier ministre	4 210,6	4 279,9		
02-02	Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	12 003,9	12 243,0	122	122
02-03	Direction générale de l'administration	14 159,5	12 287,1	87	87
02-04	Indemnités de l'exécutif	1 066,7	1 066,7		
02-05	Secrétariat à la communication gouvernementale	1 577,7	1 377,7	23	23
02-06	Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales	36 987,0	41 475,5		
Pr. 02	Total du programme Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	70 005,4	72 729,9	232	232
03-01	Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones	831,6	831,6		
03-02	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	5 373,9	6 154,8	73	73
03-03	Représentation du Québec au Canada	1 963,3	1 933,7	25	25
03-04	Coopération intergouvernementale et francophonie	2 362,1	2 401,9		
Pr. 03	Total du programme Affaires intergouvernementales canadiennes	10 530,9	11 322,0	98	98
Pr. 04	Total du programme Affaires autochtones	106 677,6	58 529,8	50	50
05-01	Secrétariat à la jeunesse	11 822,1	8 192,9	27	27
05-02	Conseil permanent de la jeunesse	723,1	745,1	10	10
Pr. 05	Total du programme Jeunesse	12 545,2	8 938,0	37	37
06-01	Cabinet du ministre délégué à la réforme des institutions démocratiques	827,6	831,6		
06-02	Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques	835,0	750,0	7	7
Pr. 06	Total du programme Réforme des institu- tions démocratiques	1 662,6	1 581,6	7	7
	TOTAL DU MINISTÈRE	202 300,2	154 322,1	424	424

Sommaire par programme et élément de programme 2003-2004 Budget d'investissements

Pr. él.	él. Élément budgétaire Bud		Budget d'investissements		
		2003-2004	comparatif 2002-2003		
Pr. 01	Cabinet du lieutenant-gouverneur				
02-01	Cabinet du premier ministre				
02-02	Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif				
02-03	Direction générale de l'administration	762,0	762,0		
02-04	Indemnités de l'exécutif				
02-05	Secrétariat à la communication gouvernementale				
02-06	Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales				
Pr. 02	Total du programme Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	762,0	762,0		
03-01	Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones	3,0	3,0		
03-02	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	147,2	147,2		
03-03	Représentation du Québec au Canada				
03-04	Coopération intergouvernementale et francophonie				
Pr. 03	Total du programme Affaires intergouvernementales canadiennes	150,2	150,2		
Pr. 04	Total du programme Affaires autochtones	16,8	16,8		
05-01	Secrétariat à la jeunesse	9,1	9,8		
05-02	Conseil permanent de la jeunesse	16,0	22,5		
Pr. 05	Total du programme Jeunesse	25,1	32,3		
06-01	Cabinet du ministre délégué à la réforme des institutions démocratiques				
06-02	Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques				
Pr. 06	Total du programme Réforme des institutions démocratiques	0,0	0,0		
	TOTAL DU MINISTÈRE	954,1	961,3		

Identification	Titre
Programme	01 – Cabinet du Lieutenant-gouverneur
Élément	01 – Cabinet du Lieutenant-gouverneur
Responsable	L'Honorable Lise Thibault

Le Lieutenant-gouverneur est le représentant au Québec de Sa Majesté la reine Élisabeth II, et il exerce, à ce titre, les fonctions de chef constitutionnel du Québec. Il est nommé par le gouverneur général en conseil. Avec le Conseil exécutif, il constitue le gouvernement du Québec.

Avec l'Assemblée nationale, il forme le Parlement du Québec. Il doit donner la sanction royale à toute mesure législative adoptée par l'Assemblée nationale. C'est lui qui reconnaît le premier ministre et, à la demande de celui-ci, nomme les membres du Conseil exécutif.

MCE/03-04

Identification	Titre
Programme	01 - Cabinet du Lieutenant-gouverneur
Élément	01 - Cabinet du Lieutenant-gouverneur
Responsable	L'Honorable Lise Thibault

	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs	Variat	ion
		2002-2003	k\$	%
1 - Rémunération	569,6	637,3	(67,7)	(10,6)
2 - Fonctionnement	298,9	573,5	(274,6)	(47,9)
3 - Transfert	10,0	10,0	0,0	_
Sous-total - Budget de dépenses	878,5	1 220,8	(342,3)	(28,0)
4 - Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Total-Budget de dépenses et				
d'investissements	878,5	1 220,8	(342,3)	(28,0)
Moins - Amortissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits	878,5	1 220,8	(342,3)	(28,0)
Effectif régulier autorisé		-	•	-
Effectif total autorisé			•	-

> Explications des écarts par supercatégorie

<u>Rémunération</u>

Effort de réduction demandé par le Conseil du trésor

(67,7)

Fonctionnement

> Réduction des crédits de loyer de la SIQ

(274,6)

Identification	Titre
Programme	02 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	01 – Cabinet du premier ministre
Responsable	Monsieur Michel Crête

Dans l'exercice de ses fonctions, le premier ministre est secondé par un cabinet qui constitue une	unité
administrative distincte au sein du ministère du Conseil exécutif.	

Le cabinet du premier ministre conseille le premier ministre sur toute question que ce dernier juge à propos de lui soumettre. Il veille au suivi des différents dossiers soumis au Conseil des ministres et à tout comité présidé par le premier ministre. La responsabilité de la direction du cabinet incombe au directeur de cabinet qui, en vertu de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c E-18), a rang de sous-ministre. Le directeur de cabinet agit également à titre de conseiller du premier ministre.

Identification	Titre
Programme	02 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	01 – Cabinet du premier ministre
Responsable	Monsieur Michel Crête

	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs	Variat	ion
		2002-2003	k\$	%
1 - Rémunération	3 214,8	3 274,0	(59,2)	(1,8)
2 - Fonctionnement	551,3	561,4	(10,1)	(1,8)
3 - Transfert	444,5	444,5	0,0	0,0
Sous-total - Budget de dépenses	4 210,6	4 279,9	(69,3)	(1,6)
4 - Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Total-Budget de dépenses et				
d'investissements	4 210,6	4 279,9	(69,3)	(1,6)
Moins - Amortissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits	4 210,6	4 279,9	(69,3)	(1,6)
Effectif régulier autorisé	•	_		-
Effectif total autorisé			_	-

> Explications des écarts par supercatégorie

<u>Rémunération</u>

Effort de réduction demandé par le Conseil du trésor

(59,2)

<u>Fonctionnement</u>

Effort de réduction demandé par le Conseil du trésor

(10,1)

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	02 - Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif
Responsable	Monsieur André Dicaire

Le Secrétaire général et greffier du Conseil exécutif, est responsable du fonctionnement du Ministère. Il est le premier fonctionnaire de l'État et, à ce titre, il est le supérieur hiérarchique de tous les sous-ministres du gouvernement. Dans l'exécution de ses fonctions de dirigeant du Ministère, il est assisté des unités administratives suivantes :

- Le Secrétariat général a pour mandat principal d'assurer le secrétariat du Conseil des ministres. D'une part, il établit le lien avec les ministères, les comités ministériels et le Conseil du trésor et, d'autre part, il agit pour eux en tant qu'intermédiaire auprès du Conseil des ministres. C'est à ce titre qu'il voit à ce que les mémoires et les projets de loi fassent l'objet des analyses nécessaires avant d'être soumis au Conseil des ministres. En étroite collaboration avec les membres, qui les président, le Secrétariat général coordonne les travaux des comités ministériels permanents, appuyés par les secrétariats de ces comités. Il est aussi responsable de toutes les activités inhérentes à la tenue des séances du Conseil des ministres, que ce soit en matière de conseil, de documentation, de sécurité ou encore de services offerts aux ministres. De lui relèvent également la rédaction des décisions du Conseil et leur conservation.
- Le Greffe du Conseil exécutif est chargé du traitement des projets de décret qui doivent être adoptés par le Conseil des ministres. Le secrétaire général en est le greffier. Assisté par un greffier adjoint, il agit comme conseiller relativement aux projets de décret et de règlement et comme conservateur de ces documents.
- □ Le Secrétariat des comités ministériels de coordination

Le Secrétariat des comités ministériels de coordination assure le soutien des trois comités ministériels permanents suivants : le Comité ministériel du développement social, le Comité ministériel de la prospérité économique et du développement durable et le Comité ministériel de la citoyenneté et de la culture. Il a pour fonctions :

- de formuler, à l'intention des présidents et des ministres membres des comités ministériels et du Conseil des ministres, des avis et des recommandations sur les projets de loi et les projets de règlement, de politique, de décret, de stratégie ou de plan d'action soumis au gouvernement pour adoption, et ce, dans une perspective multisectorielle et de cohérence gouvernementale;
- de préparer ou de réunir les éléments de réflexion permettant aux comités ministériels d'établir leur choix à propos de grandes orientations gouvernementales dans les matières qui les concernent;
- de faciliter, à la demande des présidents des comités, la conciliation entre les ministères, lorsque cela s'avère nécessaire.

Le Secrétariat compte trois équipes, chacune étant dirigée par un secrétaire adjoint ou une secrétaire adjointe et composée d'analystes et d'employés de soutien.

Le Secrétariat des priorités et des projets stratégiques soutient le Conseil exécutif dans la formulation des orientations et des priorités gouvernementales qui servent de guide à l'élaboration des plans stratégiques des ministères. Il s'assure que le Conseil exécutif dispose de l'information requise pour étudier les questions qui lui sont confiées et réaliser les consensus sur les points jugés importants. De plus, il participe à l'élaboration des indicateurs de développement économique et social qui permettent de comparer le Québec avec d'autres sociétés développées et à mesurer les impacts de l'action gouvernementale. Enfin, il soutient les ministères dans l'élaboration de leur plan stratégique en les informant des décisions et des consensus intervenus au Conseil exécutif quant à la nature de l'intervention de l'État, l'importance des ressources à y affecter et les orientations à privilégier.

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	02 - Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif
Responsable	Monsieur André Dicaire

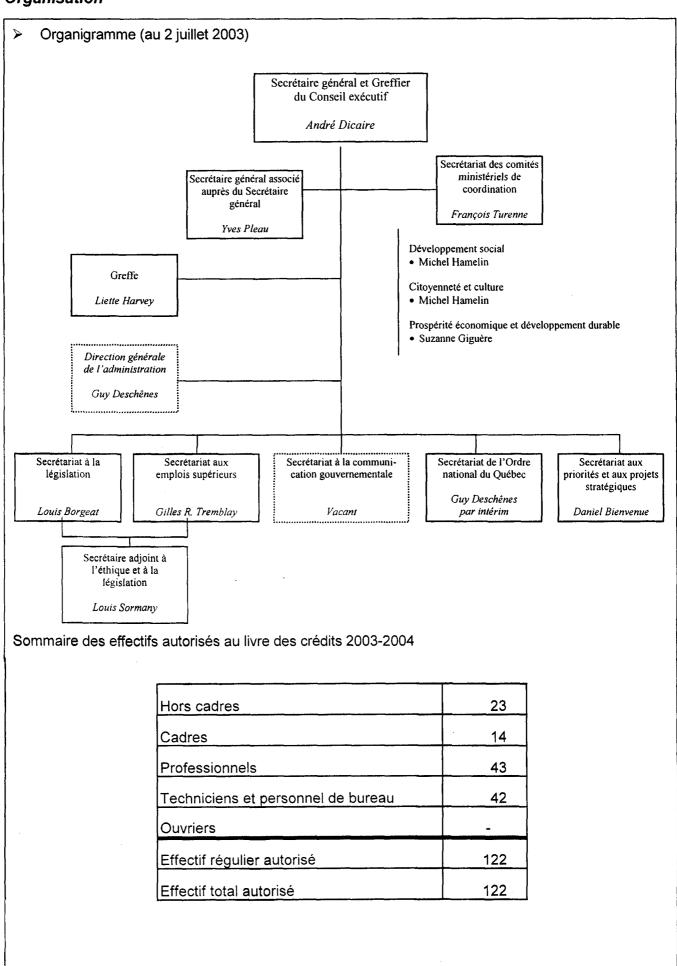
- Le Secrétariat à la législation assiste le Comité de législation dans ses travaux. Il procède, à l'intention du Comité ou à la demande du Secrétariat général du Conseil exécutif, à l'analyse des mémoires et des projets de loi qui doivent être présentés au Comité. Il voit à ce que les travaux d'élaboration des projets de loi, dans les ministères concernés et au ministère de la Justice, soient exécutés selon un calendrier permettant la mise en œuvre du programme législatif du gouvernement. Il coordonne l'ensemble des travaux de révision des projets de loi que le gouvernement entend proposer à l'Assemblée nationale. Il assure également un lien institutionnel avec les services de l'Assemblée nationale chargés de la traduction, de la révision et de l'impression de ces projets. Enfin, il assure la préparation et la tenue des réunions du Comité ainsi que la rédaction des comptes rendus de ces travaux
- Le Secrétariat aux emplois supérieurs est chargé, de concert avec les autorités responsables, de rechercher et de recommander des candidats pour les postes pourvus à la prérogative du gouvernement, tels ceux de sous-ministre, de sous-ministre associé ou adjoint, de dirigeant, de vice-président et de membre d'un organisme ainsi que les postes de délégué général, de délégué et de chef de poste du Québec. Cette responsabilité couvre également l'évaluation du niveau des emplois, la détermination de la rémunération et des autres conditions de travail de ces titulaires, leur perfectionnement ainsi que la gestion de la carrière des administrateurs d'État.
- □ <u>Le Secrétariat de l'Ordre national du Québec</u> assume les travaux permettant au gouvernement de réaliser les nominations à l'Ordre national du Québec, conformément à la Loi sur l'Ordre national du Québec.

Le mandat du Secrétariat consiste à recevoir et à préparer les dossiers de candidatures pour le Conseil de l'Ordre. Les avis favorables du Conseil sont transmis au premier ministre qui les soumet au Conseil des ministres, pour qu'il rende une décision.

Le Secrétariat assure le suivi des décisions du gouvernement sur les nominations faites à l'Ordre national du Québec, et organise les cérémonies de remise officielle des insignes. Il administre aussi les archives de l'Ordre et est le dépositaire des registres des signatures et des matrices des insignes de l'Ordre, sous la responsabilité du secrétaire général du Conseil exécutif.

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	02 - Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif
Responsable	Monsieur André Dicaire

Organisation



Identification	Titre		
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Élément	02 - Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif		
Responsable	Monsieur André Dicaire		

	Crédits 2003-2004	Crédits Var comparatifs		iation	
		2002-2003	k\$	%	
1 - Rémunération	8 854,7	8 984,6	(129,9)	(1,4)	
2 - Fonctionnement	2 299,2	2 408,4	(109,2)	(4,5)	
3 - Transfert	850,0	850,0	0,0	0,0	
Sous-total - Budget de dépenses	12 003,9	12 243,0	(239,1)	(2,0)	
4 - Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0	
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total - Budget d'investissements	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total-Budget de dépenses et					
d'investissements	12 003,9	12 243,0	(239,1)	(2,0)	
Moins - Amortissement	0,0	0,0	0,0	0,0	
Crédits	12 003,9	12 243,0	(239,1)	(2,0)	
Effectif régulier autorisé	122	122	-	-	
Effectif total autorisé	122	122	-	•	

> Explications des écarts par supercatégorie

<u>Rémunération</u>

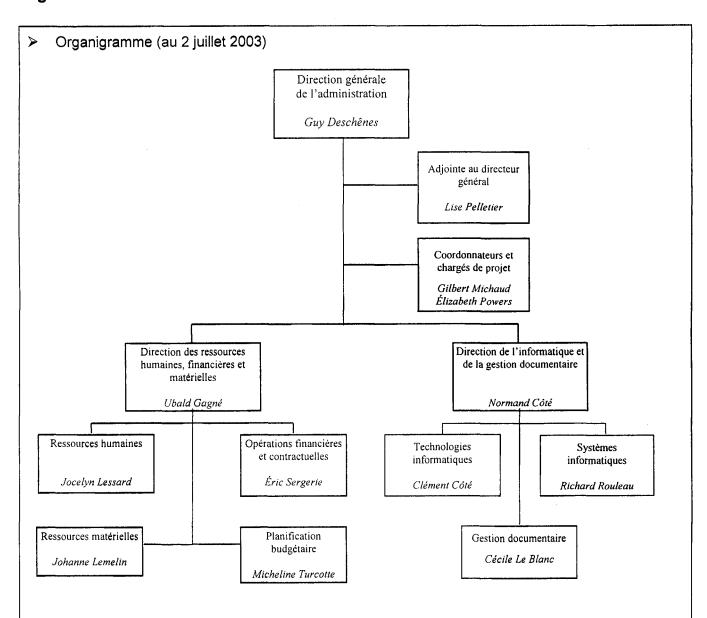
>	Effort de réduction demandé par le Conseil	
	du trésor	(189,9)
A	Réaménagement interne	_60,0
То	tal	(129,9)
<u>Fo</u>	<u>nctionnement</u>	
>	Effort de réduction demandé par le Conseil	
	du trésor	(69,2)
>	Transfert à un ministère	(40,0)
То	tal	(109,2)

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	03 – Direction générale de l'administration
Responsable	Monsieur Guy Deschênes

La Direction générale de l'administration fournit l'expertise de gestion aux différenistratives du ministère et les conseille sur les moyens les plus efficaces de satisfaire	leurs besoins. Ell
fournit à cette fin tous les services de soutien technique et opérationnel, en s'assura des activités et du respect de la réglementation en vigueur. Elle doit aussi de	léfinir les politique
ministérielles de gestion et en coordonner l'application uniforme. De plus, elle agit à afin d'assurer la cohérence ministérielle auprès des organismes centraux.	titre d'interlocutric

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	03 – Direction générale de l'administration
Responsable	Monsieur Guy Deschênes

Organisation



Sommaire des effectifs autorisés au livre des crédits 2003-2004

Hors cadres	_
Cadres	4
Professionnels	21
Techniciens et personnel de bureau	61
Ouvriers	-
Effectif régulier autorisé	86
Effectif total autorisé	. 87

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	03 – Direction générale de l'administration
Responsable	Monsieur Guy Deschênes

	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs	Variat	ion	
		2002-2003	k\$	%	
1 - Rémunération	6 513,1	5 551, 5	961,6	17,3	
2 - Fonctionnement	7 646,4	6 735,6	910,8	13,5	
3 - Transfert	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total - Budget de dépenses	14 159,5	12 287,1	1 872,4	15,2	
4 - Immobilisations	75 5,5	755,5	0,0	0,0	
5 - Prêts, placements et avances	6,5	6,5	0,0	0,0	
Sous-total - Budget d'investissements	762,0	762,0	0,0	0,0	
Total-Budget de dépenses et					
d'investissements	14 921,5	13 049,1	1 872,4	14,3	
Moins - Amortissement	(504,6)	(504,6)	0,0	0,0	
Crédits	14 416,9	12 544,5	1 872,4	14,9	
Effectif régulier autorisé	86	86	0	0,0	
Effectif total autorisé	87	87	0	0,0	

> Explications des écarts par supercatégorie

<u>Rémunération</u>

> Effort de réduction demandé par le Conseil	
du trésor	(110,7)
> Réaménagement interne	1 072,3
Total	<u>961,6</u>
<u>Fonctionnement</u>	
 Effort de réduction demandé par le Conseil du trésor 	(725,8)
 Ajustement des crédits de loyer de la SIQ (Édifice Honoré-Mercier) 	1 766,6
> Réduction des crédits de loyer de la SIQ	(119,5)
> Réaménagement interne	(10,5)
Total	910,8

MCE/03-04

15

Identification Titre					
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif				
Élément	04 - Indemnités de l'exécutif				
Responsable	Monsieur André Dicaire				

En outre des indemnités, allocations et autres sommes et bénéfices auxquels il a droit suivant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (chapitre C-52.1),

- 1er le premier ministre reçoit une indemnité annuelle égale à 105 % de l'indemnité annuelle visée dans l'article 1 de cette loi ;
- 2e chaque autre membre du Conseil exécutif reçoit une indemnité annuelle égale à 75 % de l'indemnité annuelle visée dans l'article 1 de cette loi.

Les montants prévus pour les indemnités de l'exécutif sont budgétés au ministère du Conseil exécutif et déboursés par l'Assemblée nationale, évitant ainsi l'émission de deux chèques à chaque période de paie.

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	04 - Indemnités de l'exécutif
Responsable	Monsieur André Dicaire

	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs	Variati	ion	
		2002-2003	k\$	%	
1 - Rémunération	1 066,7	1 066,7	0,0	0,0	
2 - Fonctionnement			0,0	0,0	
3 - Transfert	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total - Budget de dépenses	1 066,7	1 066,7	0,0	0,0	
4 - Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0	
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total - Budget d'investissements	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total-Budget de dépenses et					
d'investissements	1 066,7	1 066,7	0,0	0,0	
Moins - Amortissement			0,0	0,0	
Crédits	1 066,7	1 066,7	0,0	0,0	
Effectif régulier autorisé	· -	-	-	•	
Effectif total autorisé	_	<u>-</u>	-		

> Explication des écarts par supercatégorie

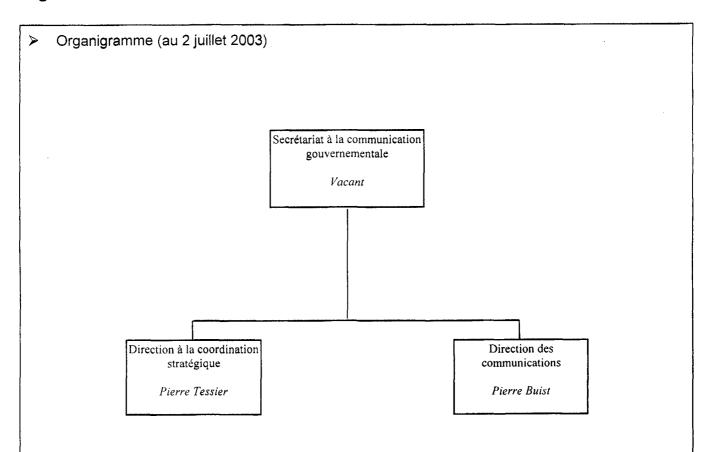
<u>Aucun écart</u>

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	05 – Secrétariat à la communication gouvernementale
Responsable	

e Secrétariat assure la dextérieur du Québec. Il de presse, d'affaires pub natière de communicat dministratives du ministè	coordonne l'ensemble d liques, de communicatio ions publiques le Cal	e la stratégie gouver ons gouvernementale	nementale en matié es et de publicité.	ère de relation Il supporte e

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	05 – Secrétariat à la communication gouvernementale
Responsable	

Organisation



> Sommaire des effectifs autorisés au livre des crédits 2003-2004

Hors cadres	1
Cadres	2
Professionnels	9
Techniciens et personnel de bureau	11
Ouvriers	-
Effectif régulier autorisé	23
Effectif total autorisé	23

Identification	Titre
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	05 – Secrétariat à la communication gouvernementale
Responsable	

	Crédits 2003-2004	2003-2004 comparatifs		Variation		
		2002-2003	k\$	%		
1 - Rémunération	1 375,4	1 375,4	0,0	0,0		
2 - Fonctionnement	202,3	2,3	200,0	8 695,7		
3 - Transfert	0,0	0,0	0,0	0,0		
Sous-total - Budget de dépenses	1 577,7	1 377,7	200,0	14,5		
4 - Immobilisations	0,0	0,0 0,0		0,0		
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0		
Sous-total - Budget d'investissements	0,0	0,0	0,0	0,0		
Total-Budget de dépenses et						
d'investissements	1 577,7	1 377,7	200,0	14,5		
Moins - Amortissement	0,0	0,0	0,0	0,0		
Crédits	1 577,7	1 377,7	200,0	14,5		
Effectif régulier autorisé	23	23	•	•		
Effectif total autorisé	23	23	-	_		

> Explication des écarts par supercatégorie

<u>Fonctionnement</u>

> Réaménagement interne

200,0

MCE/03-04

Identification	Titre				
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif				
Élément	06 – Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales				
Responsable					

M	andat												
La	provision palisation de p	permettra projets de	d'augmer communic	nter, avec cations go	l'approbat uvernemen	ion du tales.	Conseil	du	trésor,	tout	crédit	pour	la

Identification	Titre			
Programme	02 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif 06 – Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales			
Élément				
Responsable				

	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs	Variat	Variation	
		2002-2003	k\$	%	
1 - Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0	
2 - Fonctionnement	36 987,0	41 475,5	(4 488,5)	(10,8)	
3 - Transfert	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total - Budget de dépenses	36 987,0	41 475,5	(4 488,5)	(10,8)	
4 - Immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0	
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sous-total - Budget d'investissements	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total-Budget de dépenses et	·				
d'investissements	36 987,0	41 475,5	(4 488,5)	(10,8)	
Moins - Amortissement	0,0	0,0	0,0	0,0	
Crédits	36 987,0	41 475,5	(4 488,5)	(10,8)	
Effectif régulier autorisé	_	-	-	-	
Effectif total autorisé	-	-	-	<u> </u>	

> Explication des écarts par supercatégorie

Fonctionnement

Effort de réduction demandé par le Conseil du trésor

(4488,5)